ABONNEMENT.

saamur ..

Poste :

gen envoyant un mandat sur la poste, cher tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c Réclames, 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

BESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

renowete, sat-ce una On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

cout pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conmire. - L'abonnemen' doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 SEPTEMBRE

MECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

It powrtant, to bodget des reame

, DE MAILLÉ, député sortant, présiuni du Conseil général.

EUGENE BERGER, ancien député, DE LA BOURDONNAYE, député sorant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil génénl, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRE, père, avocat, ancien bâtonnier. Jules MERLET, ancien préfet de Maine-

In. DE SOLAND, député sortant, vicerésident du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, ecrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine et-Loire élabli son siège à Angers, rue Voltaire, 8, au 2º étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à heures du matin, et de midi à 4 heures. Pour l'arrondissement de Saumur, les ureaux du Comité sont installés rue du Mail-Louis, 52, A Saumur, et sont ouverts 68 heures du matin à 6 heures du soir.

BULLETIN

les élections du 4 octobre ameneront tasement de l'opportunisme. Tous ceux al l'amiral Courbet parlait en termes si teres: « Débarrassez-vous, disait l'amiral, darrassez-vous de ce J. F. (lisez : Jules try) et de toute la clique des politiciens qui Wileot autour de lui. » de mared-ma-Les opportunistes sentent craquer la maison et ils se sauvent où ils peuvent. Aucun ne vient à droite, ils nous font cet honneur; les voleurs se sauvent d'ordinaire dans les garnis mal habités, c'est là que la police les pince. Les opportunistes se sauvent au ra-

M. Allain-Targé vante le fameux programme identique. M. Spuller livre la magistrature épurée à une nouvelle épuration. M. Antonin Proust, le type du parfait opportuniste, revêt la carmagnole de M. Clémenceau. Les Deux-Sèvres ne sont pourtant pas un département des plus avancés; M. Proust, le bel Antonin, l'Antinous de l'opportunisme, demande la sépar-sion immédiate de l'Eglise et de l'Etat, l'élection du Sénat par le suffrage universel direct, l'impôt proportionnel sur le revenu, etc.

Grace à ces volte-face, on peut prédire la mort de l'opportunisme.

Ses plus chers amis procèdent déjà à son enterrement: M. Reinach, le secrétaire de Gambetta, celui qui a compilé ses discours, vient de faire paraître une brochure qu'il intitule le Ministère Clémenceau.

A la rentrée du Parlement, les radicaux seront en majorité à la Chambre, M. Brisson se retire, M. Grévy appelle aux offaires M. Clémenceau. L'opportunisme est enterré!

Peut être, dit le Siècle, organe chéri de M. Brisson, « peut-être M. Reigach ne s'est-il trompé que sur l'heure ».

Cette brochure, ajoute l'organe brissontin, est « malheureusement trop utile à méditer ». S'il est possible d'admettre que « le » ministère Clémenceau ne sera point de ce monde en l'année 1885, on doit le prédire pour l'année prochaine, comme on peut pré-» dire qu'il durera peu, et sera suivi à » brève échéance d'élections nouvelles. »

Ces prévisions sont en effet vraisemblables; pour l'instant, nous ne voulons retenir que ce point: l'opportunisme se meurt; le 4 octobre il sera mort.

La situation en Annam et au Tonkin, loin de s'améliorer, dit le National, devient tous les jours, d'après des renseignements puisés à bonne source, de plus en plus mauvaise. L'anarchie est partout, tous les services sont désorganisés. Le remplacement de Ham-Nghi par Chag-Mong a surpris tous les membres du gouvernement y compris le général Campenon, qui y avait donné l'autorisation de faire ce coup d'Etat, et voici pourquoi :

Dans le courant de la semaine dernière, le ministre de la guerre recevait du général de Courcy une dépêche conçue à peu près en ces termes : « Il pourrait y avoir bénéfice, si certaines circonstances favorables se présentent, à remplacer le souverain en fuite par un prince dévoué à notre cause. »

Au conseil des ministres, le général Cam-penon communiqua la dépêche, demandant conseil à ses collègues. Ceux-cise récusèrent, alléguant que le ministre de la guerre, ayant seul la direction des opérations, pouvait savoir seul ce qu'il convenait de faire. Le général Campenon donna l'autorisation de procéder au remplacement de Ham-Nghi « le cas échéant ». Deux jours après, le général de Courcy faisait proclamer roi Chang-

A la suite de ce fait, et, si nous sommes bien informés, à la suite aussi des dernières dépêches reçues, une très-vive discussion se serait engagée au dernier conseil des ministres, au sujet de la mauvaise direction donnée aux effaires de l'Annam et du Tonkin.

La situation est des plus précaires.

De cette communication du National, organe républicain, il résulte clairement que la situation est très grave, et qu'on nous la dissimule, et cette dissimulation est elle-même très-grave pour le gouvernement.

On ne nous dira la vérité qu'après les élections. Organista un spindage sanos

Les nouvelles qui nous arrivent de Madagascar sont également des plus graves; elles indiquent que nous sommes au début d'opérations extrêmement importantes.

Là encore, il s'agit d'une guerre sérieuse et qui durera longtemps.

Nous avons en face de nous, immédialement, sans compter les forces placées plus en arrière, au moins 6,000 Hovas, munis de sniders, de remingtons, de canons tirant à obus, c'est-à-dire armés selon le dernier mot de la science moderne.

Nos troupes sont toujours en état flagrant

Des difficultés de toute nature s'opposent à nos progrès. Ainsi, on a beaucoup parlé de la navigabilité du Betsiboka, qui se jette dans la baie Bombetok et de celle de son affluent, l'Ikopa; or la vérité stricte est celle-ci: des canonnières d'un faible tirant remontent jusqu'à Marovoay, avec la marée; plus loin, c'est impossible; des chalands calant deux pieds pourraient seuls arriver à Maevatanama. Englished des religions

Encore un point noir!

Les nouvelles qui nous arrivent d'Orient sont d'une gravité exceptionnelle. Sans exagérer l'importance des événements dont les Balkans sont en ce moment le théâtre, on peut craindre de voir se récuvrir l'éternelle question d'Orient et surgir un nouveau conflit turco-russe. Molecula al Men a elle aleup

On sait que par le traité de Berlin la Roumélie, tout en restant sous la puissance de la Turquie, evait reçu une organisation spéciale qui lui conférait l'autonomie. Depuis quelque temps on signalait dans cette province une sourde hostilité contre le gouvernement du Saltan. A tort ou à raison, on croyait voir dans ce mouvement la main de la Russie.

Aujourd'hui, nous apprenons que la révolution vient d'éclater en Roumélie. Les habitants ont chassé de la province le gouverneur, tous les fonctionnaires turcs et proclamé leur union avec la Bulgarie.

Les chefs de ce mouvement ont fait appel au concours d'Alexandre Ier, prince de Bulgarie, province tributaire de la Turquie. Ce dernier s'est empressé d'accéder à la de-

Un tel acte peut bien le mettre aux prises avec la Porte, dont la Roumélie est partie intégrante, de par le traité de Berlin, qui se trouve ainsi violé et déchiré. devoire, on riginne baldlaire gorde et main-

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur) Par M. GASTON DE CINTRÉ

> in fores the IX became LES PALMES DU MARTIRE

Priv 888, Robinson of Jam

e lendemain, entre trois et quatro heures du une foule compacte inondait les rues de Paris. avait pompeusement célébré le matin même, dimp-de-Mars, une fête au nouveau culte déesse Reison, en l'honneur des victoires armées de la République vensient de Potter sur les tyrans étrangers, et la garde, Cationale, était chargée de centenir les flots allueux de la populace, toujours prête à saisir beindre occasion de se livrer aux derniers

at manifestations officielles de l'enthousiasme, par les bulletins des généraux vainles ches du gonvernement, pour saire de civisme, voulurent joindre un speclonjours agréable à un peuple enivré de et, de même que les empereurs romains, le d'un grand friemphe ou au retour d'une espé-

dition heureuse, exposaient à l'amphithéâtre d'infortunés chrétiens pour les livrer aux bêtes féroces, de même les souverains de la République, ann de rendre complète la journée, crurent devoir envoyer au couteau de la guillotine des charretées de nobles français.

Les voitures où étaient entassées les victimes avançaient lentement, arrêtées qu'elles étaient à chaque instant par des hommes et des femmes du plus bas peuple, qui trouvaient un plaisir cruel à insuiter au malheur de prisonniers sans défense.

Ceux-ci, les yeux tantôt beissés, tantôt levés au ciel, comme pour implorer son secours, opposaient le silence d'une sainte résignation aux imprécations de leurs ennemis, et attendaient du temps et de l'histoire la réparation de ces pénibles outrages.

Une jeune femme, assise à l'extrémité de la dernière charrette, excitait surtout la fureur des mégères de la Révolution - des tricoleuses, comme on disait alors.

Sa louchante et chaste beauté allumait dans le cœur de ces créatures souillées de tous les vices, la haine d'uge jalousie impitoyable, que ne parvenaient à désarmer ni sa pâleur, ni l'air de souffrance répandus sur les traits de la patiente. Dans leur rage aveugle, elles l'accablaient d'épithètes obscènes et ne craignaient pas de salir son visage virginal de honteux crachats.

A la vue de ces igneminies, indignes de la nation française et que rien ne saurait excuser, un homme qui portait le costume des sans-culottes, mais dont la figure ne manqueit pas de dignité, fendit la passe, et s'adressant à ces patriotes féminins dont le zèle était singulièrement déplacé :

- Citoyennes, s'écria-t-il avec une conrageuse fermeté, au moment où vous insultez des condamnés qui ne peuvent se défendre, les soldats de notre République tendent généreusement la main aux prisonniers qu'ils ont vaincus. Agir comme vous le faites, ce n'est pas humilier les malheureux qui vont mourir, c'est avilir la République aux yeux de ses propres parlisans. Après avoir renversé les tyrans, aliez-vous les imiter, en vous montrant plus barbares qu'eux encore?

Ce discours, empreint d'une male énergie, impose à la multitude, qui, mobile et impressionnable, cède toujours devant les grandes actions et les élans généreux.

En même temps, l'inconnu se tournant vers quelques gardes nationaux, témoins de cette scène : - Mes amis, leur dit-ii, en élevant la voix, quelles que soient les circonstances, c'est à yous de maintenir l'ordre qui seul peut faire fleurir le règne de la liberté et rendre la France puissante au dedans comme elle est glorieuse au dehors..... Je rendrai compte à Robespierre de la manière dent vous vous acquittez de votre tâche.

Son regard, son attitude et le nom redoulé qu'il a soin d'entremêler à la fin de sa barangue, tout concourt à le faire obéir. Tous le considèrent comme un membre de la police secrète, déguisé afin de mieux surprendre les perturbateurs, et personne ne songe à demander à l'orateur en vertu de quel mandat il s'arroge le droit de dicter la conduite à suivre, lui qui parle avec tant d'autorité. Aux premières paroles qu'avait prononcées l'in-

connu, la jeune femme qui avait le plus souffert de la colère de la populace, avait tressailli. - Mon Dieu! c'est Gervais... s'était-elle écriée assez haut pour que ce dernier eût pu l'entendre.

- Oui, madame, c'est encore moi, lui dit à voix basse le fidèle decteur, tandis que le fatal tombereau se remettait en marche... Hélas ! devais-je vous retrouver ici?

- Que voulez-vous, mon ami? répondit avec une admirable sérénité Mme de Fergenne (car c'était elle)... Plutôt que d'être séparée de mon mari, ne vaut-il pas mieux mourir avec lui?

- Quoi! madame... vous ignorez?... balbutia Lucien stupéfait. sundrant en shallant met fresh

- Que voulez-vous dire, mon ami? Le docteur restait muet.

(A suivre.)

BRUITS MENSONGERS

Les agents de la R. F. font circuler le bruit dans nos campagnes qu'une Chambre conservatrice causerait une guerre civile en

Et comment cela?

Les conservateurs sont des hommes paisibles, patients, très-patients par nature, qui veulent la paix, la concorde, l'harmonie; mais de cela conclure que ce sont des moutons qui se laisseront couper la laine sur le dos, c'est-à-dire tailler et persécuter à merci, ce serait une erreur.

Ils ne cherchent querelle à personne; s'ils entendent qu'on les respecte, est-ce une pensée criminelle, est-ce à dire que la guerre civile soit leur but avoué?

Non, cent fois non!

Ils réclament qu'on les laisse jouir de leurs droits personnels et de famille.

Que leur avait promis la République? -La paix.

Elle n'a fait que le guerre. La guerre en Tunisie. La guerre au Tonkin. La guerre en Cochinchine. La guerre à Madagascar. La guerre au Cambodge.

La guerre partout. La République avait promis la liberté, l'égalité devant les charges, la justice à tous.

Et que nous a-t-elle donné? L'enseignement laïque et obligatoire. Le service militaire obligatoire. La laïcisation des écoles. La laïcisation des hôpitaux. L'expulsion des religieux. L'épuration judiciaire. Le régime du favoritisme. L'intrusion de l'Etat dans l'Eglise.

La spoliation de ses biens. La suppression arbitraire des traitements des ministres du culte.

Voilà ce qu'elle a fait.

Voilà les procédés iniques au moyen desquels elle a créé la division.

De bonne foi, qui veut-on tromper? Comment | ce sont les conservateurs et les royalistes qui troublent la paix et menacent le repos public?

La République, c'est la mésintelligence et

le désordre.

La République, c'est la division de la France, en France républicaine et en France

monarchique et chrétienne. La République, c'est la division, même parmi ses partisans ; c'est un déchirement à jet continu entre les opportunistes et les clé-

mencistes, entre les radicaux et les socialistes, internationalistes, collectivistes et autres sectes qui ont juré haine à la France et à toute société.

La République, c'est le terrain neutre où grouillent toutes les passions, où se rencontrent tous les appétits.

La Monarchie est tout l'opposé. Reposant sur des principes sociaux, sur le respect d'une autorité durable, sur le respect des droits de chacun et l'accomplissement des devoirs, ce régime tutélaire garde et maintient la paix.

Nul ne sait mieux se faire obeir, parce que nul ne comprend mieux ses obligations.

Au lieu d'être la cause possible d'une guerre civile, il a l'autorité voulue pour l'arrêter et la désarmer.

Si la Monarchie est la paix à l'intérieur, elle est aussi la paix à l'extérieur.

Mer le Comte de Paris, le successeur légitime de Mer le Comte de Chambord, est nonseulement parent de tous les souverains de l'Europe, mais encore leur ami.

Si des difficultés surgissaient entre la France et les nations voisines, Mer le Comte de Paris les aplanirait, sans qu'il fût besoin de recourir à la suprême raison des peuples, ultima ratio, la guerre.

Son intervention et celle de ses ambassedeurs termineraient les conslits au mieux de

nos intérêts nationaux.

Les agents qui font circuler des bruits mensongers font, nous le redisons, une vilaine besogne; ils sont payés pour effrayer, payés pour tromper, payés pour garder un régime qui a commis fautes sur fautes, et dont les méfaits se continuent sous nos

On nous avait promis des élections libres, des élections sur lesquelles l'administration ne peserait pas, au moyen des influences dont elle dispose.

Les bruits que nous dénonçons sont une

rupture de la neutralité solenneilement promise par le ministère Brisson.

LA MISÈRE AGRICOLE

En 1881, à l'époque de la discussion du régime douanier, le gouvernement et les Chambres avaient pris l'engagement formel de dégrever l'agriculture par tous les moyens possibles. Vaines promesses!

Lorsque, plus tard, on entreprit la conversion de la rente, il fut décidé que le produit servirait à diminuer les charges des paysans: le 5 0/0 fut converti en 4883, et les 40 millions que cette opération rapporta au Trésor furent employés à boucher, sans y parvenir d'ailleurs, les trous du budget

Aussi la situation des agriculteurs n'a-telle fait qu'empirer de jour en jour. A l'heure actuelle, ils paient plus d'impôts que tontes les autres classes de contribuables, déjà si cruellement pressurées. Il a été officiellement reconnu que le cultivateur français paie aujourd'hui à l'Etat 31 0/0 de son revenu ennuel. Donc, sur cent sacs de blé qu'il récolte, il en doit 31 au fisc; sur 4 têtes de bétail, il en élève 1 pour l'Etat. Que la récolte manque, que le bétail périsse, que la terre soit ravagée par un fléau quelconque, peu importe! Le fisc est là, il faut que l'impôt se

« La France traverse depuis plusieurs » années une crise agricole des plus dou-» loureuses, qui l'atteint dans les sources » mêmes de sa richesse et qui réagit profondément sur l'état des finances du pays. »

Ainsi s'exprimait le ministre de l'agriculture, dans l'exposé des motifs de la loi sur les douanes, présentée le 14 août 1884. Il constatait ensuite que ladite crise avait déjà déprécié de 25 à 30 0/0 la valeur de la terre, ce qui constitue pour la France une perte de 27 milliards depuis 1870.

Pour quiconque sait remonter de l'effet à la cause, le ministre de l'agriculture a prononcé là, en quelques mots, la condamnation du régime actuel ; car l'Assemblée nationale, en se séparant, en 1876, laissait à ses successeurs des excédents annuels de dépenses qui permettaient de dégrever facilement l'agriculture, mais que les républicains ont préféré gaspiller en dépenses in-

Les électeurs de nos campagnes sauront, il faut l'espérer, confier à qui de droit leurs intérêts si compromis. Ils se rappelleront qu'ils ont en toujours, en chaque membre de la minorité conservatrice, un champion actif et fidèle.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 septembre. Comme on pouvait le prévoir, les Rentes francaises donnent lieu à des ventes qui pèsent un peu sur les cours : le 3 0/0 est à 81. l'Amortissable à 83.40, le 4 1/2 à 109.77 1/2. Le Crédit Foncier est bon à prendre aux cours actuels. Les Obligations ont une grande élasticité de hausse. Ce sont les seules valeurs à lots qui n'aient point dépassé le taux de remboursement et par conséquent n'exposent pas l'acheteur à un mécompte en cas de sortie

au tirage. La Société Générale est ferme à 455 sans chan-

Les journaux judiciaires ont annoncé la déclaration de faillite du Crédit Viager. C'était un fait prévu et qui n'a pas étonné les assureurs. Depois longtemps le Crédit vieger était mis à l'index et sa fin n'était qu'une question d'heures.

Mais l'institution des Assurances sur la vie n'a rien de commun avec ce désastre. Elle a des représentants honorables, dont les garanties présentent tout repos aux assurés. La disparition prévue d'un instrument faussé depuis longtemps n'altère pas plus le Crédit des Compagnies existentes que la faillite d'un petit chemin de fer n'a touché autrefois

à la solidité des autres Compagnies.

Le succès est dès à présent assuré pour la souscription des Chemins Portugais. Nos Chemins sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'QUEST.

Un certain nombre de personnes nous ayant exprime le désir de s'abonner pour un mois seulement, pendant la période électorale, nous acceptons, à partir d'aujourd'hui, des

ABONNEMENTS D'UN MOIS AU PRIX DE 3 francs.

Par décision ministérielle du 43 septembre 4885, M. Klein (Marie-Joseph-Alfred), médecin-major de 2º classe aux hôpitaux militaires de Tunisie, a été désigné pour l'Ecole d'application de cavalerie.

LES RÉSULTATS DE LA RÉPUBLIQUE.

Dans son numéro du 13 juillet 1884, l'Électeur, à la veille de la fête a nationale », publiait un article intitulé « les résultats » et faisait le compte des actes de la Répu-

« Qu'avons-nous obtenu depuis 14 ans », demandait l'Electeur. Et il répondait : « Rien, ou à peu près. » Et il développait cette réponse, dont nous rappelons seulement les derniers paragraphes :

« Les beaux programmes de jadis de » ceux qui nous gouvernent sont déchi-» rés, foulés aux pieds; ils en rient lorsqu'on les leur rappelle. Les principes » d'égalité et de justice, une jolie blague t Les institutions capables de développer la » fraternité entre les citoyens, d'éteindre la » misère, d'assurer à chacun le travail et » le morceau de pain nécessaire à la vie, » une guitare! Tout cela était bon pour » escalader le pouvoir; maintenant qu'on » y est, on ne pense plus qu'à jouir des » prérogatives du pouvoir et l'on trouve » bien neifs ceux qui osent rappeler les promesse du passé.

» TELS SONT LES RÉSULTATS génép raux. Mais le spectacle est autrement » écœurant si l'on examine le détail.....

» Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer les jolis résultats de cette » RÉPUBLIQUE MENSONGERE. »

al eriberg long no work of P .- L. BECHET.

most ste l'opportun

ON DEMANDE DES CONFÉRENCES.

Nous lisons dans le Petit Courrier:

« Les candidats républicains organisent de nombreuses réunions publiques dans notre département.

» Mercredi dernier, ils se sont fait entendre à Vihiers. Lundi, ils se rendront à Doué-la-Fontaine; mardi, à Saint-Cyr-en-

» D'autres réunions auront lieu dans diverses communes de l'arrondissement de Cholet et de l'arrondissement de Segré.

» Il nous semble indispensable que les candidats conservateurs emploient le même moyen de propagande.

» Sous tous les rapports, ils sont de taille à lutter contre leurs adversaires, et ils n'ont point à craindre la comparaison avec ceux-ci.

» Mais il est essentiel qu'ils se fassent connaître du plus grand nombre possible d'électeurs, et le meilleur moyen pour y arriver est d'organiser des conférences (publiques ou privées) dans les chefs-lieux de canton et dans les communes les plus importantes.

» Pour demontrer la justesse de nos observations, nous citerons un fait absolument

» Au mois d'août dernier, une élection au conseil général eut lieu dans le canton d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).

» Au premier tour de scrutin, le candidat conservateur n'avait obtenu que 13 voix dans la commune de Terdes. Alors, il se mit en rapport direct avec les électeurs de cette commune, les réunit dans un caté et s'entretint avec la plupart d'entre eux. - Au second tour de scrutin, la commune de Verdes lui donna près de 400 voix.

» L'exemple est concluent, et bon à suivre. » mist and to common the ray enstant appear

ENTRE REPOBLICAINS

Sous la rubrique : « Potins tourangeaux», le Patriote d'Angers parle en ces termes de la Petite France :

La petite feuille tourangelle qui a élevé la FAUSSE NOUVELLE à la hauteur d'un principe, publiait hier les lignes suivantes :

(Ici l'entrefilet que nous avons reproduit et intitulé : Angers. — Déplorable incurie.)

Rien de plus FAUX et de plus RIDICULE, ajoute le Patriote. Où sont ces administrations privées qui se plaignent si vivement ? Comment prouver la né-gligence qu'apporte la municipalité dans ses rap-ports avec le public ? La vérité, et tout le mende peut s'en assurer, est qu'un membre au moias de l'administration est toujours à la disposition du pu-blic, depuis le matin jusqu'au soir. Il n'y a de mé-content que le petit journel de M. Wilson, lequei éprouve sans cesse le besoin de critiquer quelqu'un ou quelque chose.

Encore n'y aurait-il pas grand mal si ses critiques étaient fondées.

Mais il n'en est pas ainsi. Mais il n en est pas allos. Il suffira d'un exemple pour en convaincre act

cteurs.

a Lundi dernier, dit Wilson-Journal, plusieurs
projets d'un sérieux intérêt ont été remin à une » projets d'un serieux interet ont els remin à une » séance ultérieure pour être discutés, les rapports » n'ayant point été faits à temps. »

Ici, L'INEXACTITUDE EST MONSTRUEUSE. L'allégation de la feuille tourangelle est tout ce qu'il y a de plus faux.

A la séance de lundi, toutes les affaires, sauf une, ont été discutées et achevées.

Nous mettons au défi le journal bien informé de prouver le contraire.

Quant à celle qui a été réservée, et qui est sont contredit la plus insignifiante de toutes, elle a trait au terrain à vendre situé près de la promenade de la vendre. Malgré les conclusions de la commission. On voit quelle créance il convient d'allacter aux ABSURDES RACONTARS du petit journal de Tours. — Du reste, il en est de tout ainsi.

Suit une trentaine de lignes sur le même

ton; puis le Patriote termine ainsi : Tout cela est pitoyable. Wilson-Journal agiral sagement en gardant pour lui-même les SOTTES LEÇONS qu'il aime à prodiguer aux autres.

A ton tour, attrape, Petite France

Le budget de l'Etat, qui était de deux milliards six cents millions sous le gouvernement des conservateurs (1872-1876), est monté à troit milliards six cents millions depuis que les republicains sont aux affaires.

Et pourtant, le budget des républicains (plus élevé d'un milliard que le budget des conservateurs) est en déficit de 140 millions, tandis que le budget des conservateurs se soldait par un excèdent de recelles de 210 millions par ap.

Electeurs, contribuables, comparez el jugez! losond ub ordinam

CE QUE DESIRE L'ETRANGER

En Allemagne, en Angleterre, on s'occupe aussi de nos élections. Et nos bons amis les Allemands et les Anglais espèrent que la République, qui fait si bien leurs offaires sortira triomphante des élections du l

Eh bien! c'est justement parce que les Allemands et les Angleis désirent voir le République continuer à affaiblir, à désorgs niser, à abêtir, à ruiner et à déshonorer le France, que nous autres, Français, nous devons n'avoir d'autre souci que d'en débarrasser notre patrie.

Concours du Comice agricole de l'arrondisse ment de Saumur.

DIMANCHE 43 SEPTEMBRE 4885

DISTRIBUTION DES PRIX

Agriculture et exploitation des fermes. Deux 1ers prix de 100 fr. avec médaille de re-meil sont accordés à MM. Cornilleau, des Eurories, et Jamain, fermier au Palureau, en Smi-Lambert-des-Levées.

M. Cornilleau a présenté à la commission est ontenance de 39 hectares environ et M. James

2° prix. — M. Chevelier, fermier à Sein-Lambert-des-Levées, 50 fr. et une médaille d'organi.
L'exposant a présenté à la commission une contenance de 11 hechares 55 ares environ.
3° prix. — M. Laigle, Pierre, fermier à Sant-Martin-de-la-Place, 35 fr. et une médaille de bronze.

M. Laigle a présenté à la commission une costenance de 7 hectares 86 ares.

de-la-Place, 20 fr. et une mention honorable.
L'exposant a présenté à la commission une contende de 3 hectares. Concours de labourage.

11 catégorie, force de 4 chevaux et 86 desses.
Prix, MM. Robineau et Jamaio, chacus 50 fr. si

2° catégorie, force de 2 chevaux. — 1° pri. *

Fuseiller, Jean, 50 fc. et une médeille d'argent.

2° prix, M. Lecomte, 30 fr. et une médeille d'argent.

2° prix, M. Perdriau (Auguste), 20 ft. et une médaille de bronze.

Charrues vignaronnes.

1 r pris, MM. Mollay (Denis) et Chenesesu (Auguste), chacun 30 fr. et une médaille d'argent.
2 pris, MM. Callous (François) et Robineau, chacun 20 fr. et une médaille de bronze.

Cun 20 fr. et une médaille de bronze.

MM. Perdriau (Auguste) et Boussy, chacun 20 fr.

MM. Perdriau (Auguste) et Boussy, that Race chevaline.

Race chevaline.

Poulinières. — 1 r prix, 50 fr. et médaille d'affent, M. de Laistre, de Brézé. — 2 prix, médaille de bronze, M. Stears, de Saumur médaille de bronze, M. Stears, de Saumur médaille de bronze, M. Stears, de Saint Lambert. 3 prix, M. Corpilleau, Louis, de Saint Lambert. M. Corpilleau, Louis, de Saint Lambert. M. Corpilleau, Louis, sus-nommé rable, M. Cornilleau, Louis, sus-nommé rable, M. Cornilleau, Louis, sus-nommé d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 59 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant d'argant, M. Bempas. — 2 prix, 55 fr. et médaille d'argant d'argant d'un argant d'argant d'a

Ponleins de 2 ans. — 1° prix, 50 fr. et médaille Ponleins de 2 ans. — 1° prix, 50 fr. et médaille de bronze, M. Cornilleau père, 15 fr. et médaille de bronze, M. Cornilleau père, 15 fr. et médaille de bronze, M. Joullain. — 15 prix, 40 fr., M. Joullain. — 16 prix, 20 fr., M. Davy-16 fr., M. Méchine. — 6° prix, 20 fr., M. Davy-16 fr., M. Porix, mention honorable, M. Le mutrier. — 7° prix, mention honorable, M. Le

Courses au trot.

Chevaux de 2 ans. — 1°r prix, 100 fr., M. Leprix, 25 fr., M. Jamein. — 3° prix, mémile de bronze, M. Cornilleau père.
Chevaux de 3 ans. — 1°r prix, 100 fr., 2° prix,
fr.— La commission n'ayent pu juger lequel
si deux chevaux présentés par MM. Leizig et Cormen méritait le mieux le premier prix a partore leau méritait le mieux le premier prix, a partagé sileux entre les concurrents.

Chevaux de 4 ans. — 1° prix, 125 fr., M. Cailleau.

Race bovine.

Taureaux. — 1° prix, 50 fr., M. Gasdin-Moreau, varennes-sous-Moutsoreau. — 2° prix, 40 fr., Cernilleau, père, aux Demoiselles (Saint-Lam-

Vaches laitières. — 1er prix, 50 fr., M. Harrault, lauis, de Villebernier. — 2e prix, 40 fr., M. Reipris, 35 fr., M. Russon-Dechinay, propriétaire à Ronde. — 4° pris, 20 fr., M. Louis Tortu, de Sant-Lambert. — 5° pris, 15 fr., M. Trochu-Mesline, de Saint-Lambert.

Alpe, de Saint-Lambert.
Génisses. — 1° prix, 40 fr., M. Huet-Marin, de Sant Georges-Châtelaison. — 2° prix, 30 fr., M. croilfrau, Louis, de Saint-Lambert. — 3° prix, Bfr., M. Cormier, Louis, de Brézé.

Race porcine.

ms.

X

000

STIZE.

100

185

dar

Verrats. - 1er prix, 30 fr. et médaille d'argent, Metayer, Louis, d'Allonnes, pour deux verrats, ne craonnaise. — 2º pris, 25 fr., M. Charles Lapzig, d'Allonnes, pour un verrat, race craon-Mention honorable, M. Paul Révault, de

Trules. — 1° prix, 30 fr. et une médaille de broze, M. Persac, de Milly. — 2° prix, 25 fr., M. Jamio, de Saint-Lambert.

Espèce ovine.

1st prix, 25 fr. et médaille d'argent, M. Paul Ré-

nult, de Distré. — 2° prix, 45 fr. et médaille de bronze, M. Lepelletier, de Neuillé.

Bergerie. — 1° prix, 25 fr. et médaille d'argent,

Marchais, de Messé. — Mentions honorables,

M. Paul Révault, de Distré; Triot, Louis, de Genter; Lepelletier, de Neuillé.

Volailles et animaux de basse-cour.

1º priv, 20 fr., M. Lepelletier, de Neuillé, pour une magnifique collection de volailles. — 2º prix, 15 fr., M. Louis, cafetier à Saumur, pour ses volailles, race cochinchinoise. — 3º prix, 10 fr., M. Persac, de Milly, pour ses canards anglais et deux stréeps d'Australie. — Mentions honorables, M¹²e angele Audoin, de Saumur, pour une collection de volailles; M. Girard, de Saumur, pour ses

Produits maratchers.

Médaille d'argent, M. Gasnier, des Rosiers, pour us collections de légumes, fruits conservés, graites et pommes de terre.

Rappel da médaille d'argent, M. Challuau, Alexandre, de Grandfonds, pour ses vins, raisins et produits maralchers.

Médalle de bronze, M. Bressière, d'Allonnes, pour son exposition maraîchère et sa collection de

Menlion honorable, M. Tessier, de Varennes, pour sablé et sa graine de betterave.

M. Dronelt, de Thouars,

Rention hers concours, M. Drouelt, de Thouars, mar ses melons, cardes et choux.

Médaille de bronze, M. Percy, pour son exposition

Mention honorable, M. Regnier, de Mongeville, Mir ses citrouilles.

Mention honorable et 5 fr., M. Aubeux, Urbain Sint-Florent, pour ses pommes de terre et peti-

Mention honorable, M. Bouvet, à la Groix-Verte, ourses chasselas.

Saint-Lambert, pour ses betteraves fourra-

Machines et instruments agricoles.

Diplomes d'henneur : M. Souchu-Pinet, construcra Langeais, pour sa collection d'instruments de surage; M. Favaron, de Saumur, pour sa Devalle, de Restigné, pour sa collection de Saultan, pour sa collection de Saultan, pour sa collection de Saultan, pour sa collection de Character d'Allance de Saultan, pour son de Character d'Allance de Saultan de Character d'Allance de Character de C denet, d'Allennes, pour sa collection de char-

Médaille d'argent, M. Guillemet, constructeur à stantes-sous-Montsoreau, pour sa collection d'insats aratoires.

pel de médaille d'argent, MM. Budan et le, de Tours, pour leurs pressoirs.

Ppel de médaille d'argent, M. Ollagné, pour

Harnais, Sellerie, Carrosserie Harnais, Sellerie, Carrossorie idelailles d'argent: M. Lecuit, sellier à Saumur, ir les barnais exposés; — M. Dubreuil, tour-

Treillages.

Ashlion honorable, M. Esnault, de Saumur. aments exposés par les propriétaires et servant à leur exploitation agricole. dedaille d'argeat, M. Persac, propriétaire à

Horticulture.

Médaille de bronze, M. Chevallier-Guinoiseau, de la Croix-Verte, pour sa collection de plantes diverses.

Mention honorable et 5 fr., Mmo Gaudin, de l'île d'Offerd, pour confection de bouquets. Vins.

Médaille d'argent, M. Guillemet, d'Aubigné, pour

son vin, récolte de 1884.

Beurre.

Mention honorable ot 5 fr., M. Pottier, aux Rigaudières, commune d'Allennes.

Engrais.

Médaille de bronze, M. Lemarchand, de Paris, engrais de cornes. — Mentien honorable, MM. de Saignes et Avevier, aux Huraudières, pour leurs produits divers.

Récompenses aux bons serviteurs.

Médaille d'argent et 25 fr., M. Ardouin, Antoine, 38 années de bons services dans la même famille. Médailles de bronze et 25 fr. : M. Beilloin, Pierre, 28 années de bons services dans la même famille; M. Gaschet, Jacques, mêmes années de service. Médaille de bronze et 20 fr., M¹¹ Eugénie Minet, 25 années de service dans la même maison.

Médaille de bronze et 15 fr., Mile Anne Aucher, 22 années de service dans la même famille. Prix: 15 fr., Mile Célestine Vergondy, 20 années

de service dans la même maison.

Prix: 15 fr., M. Depeigne, Jean, 18 ans de service;

— 10 fr., M. Behut, 17 ans de service;

— 10 fr., René Harrault, 16 ans de service;

— 10 fr., M. Veuve Thibaud, 15 ans de service;

— 10 fr. chacun à Louise Ribot, Néron (Louis),

Louise Princé et Louis Pichon, 12 ans de bons services.

Rcole de Tir du 3° bataillon du 70° régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-sixième seance et Concours général du 20 septembre 1885.

Tireurs	62
Balles tirées	388
Balles mises	172
Nombre de points	306
Rúsultat: 44.27 p. 0/0.	Charles and Charles

CIBLE A. - Prix du ministre de la guerre, pour MM. les Officiers.

Prix, une médaille argent: M. Roland. sous-lieutenant de réserve au 20° chasseurs

CIBLE B. - Prix du ministre de la guerre, pour les sous-officiers et soldats.

1 er prix, un cor de chasse, épinglette en argent: M. Milon, sergent au 70° territorial d'infanterie.

2º prix, une mention honorable: M. Ménagé, soldat de réserve au 66° de ligne. 3° prix, une mention honorable: M. Puichaud, soldat au 70° territorial d'infanterie. CIBLE C. - Prix offert à MM. les Officiers de l'École de cavalerie.

(Annulée faute de tireurs.)

CIBLE D. - Prix offerts aux sous-officiers et soldats de l'École de cavalerie.

4° prix, une épingle-insigne en argent : M. Geneix, maréchel-des-logis à la 5° compagnie de remonte.

2º prix, une médaille bronze : M. Sabalé, cavalier à la 5° compagnie de remonte.

3° prix, une médaille bronze (Ligue des patriotes): M. Naudin, cavalier à la 5° compagnie de remonte.

CIBLE D. - Prix de la Société pour les sociétaires.

4er prix, un fasil Lefaucheux : M. Milon, sergent au 70° territorial d'infanterie.

2º prix, une montre argent : M. Pelou, sous-lieutenant au 9° territorial du génie.

3° prix, une jumelle de course : M. Davy, jeune soldat de l'année. 4º prix, un couteau de chasse: M. Pui-

chaud, soldat au 70° territorial d'infanterie. 8° prix, un objet d'art [Vénus de Milo]: M. Menagé, soldat de réserve au 66º de

6° prix, un objet d'art (un encrier) : M. Boutin, soldat de réserve au 66e de ligne.

7º prix; un objet d'art (chien): M. Cottenceau, caporal au 70° territorial d'infan-

8° prix, un objet d'art (cheval) : M. Jégu. soldat au 70° territorial d'infanterie.

9° prix, un revolver (bull-dog): M. Carreau, maréchal des-logis de réserve au 20° d'artillerie.

40° prix, une paire d'épées de combat : M. Ferny, soldat au 70° territorial d'infan-

11º prix, une paire de fleurets, gant et masque: M. Doussain, capitaine au 70° territorial d'infanterie.

12º prix, une paire de flambeaux : M. de Guibert, lieutenant à la compagnie de remonte.

THAM IL

43° prix, une coupe ciselée: M. Lhopitalier, sergent à la 9° section d'infanterie.

14° prix, un album (En campagne, de de Neuville]: M. Girard, soldat de réserve au 66° de ligne.

45° prix, une pendule-cartel: M. Bouchereau, soldet au 70° territorial d'infan-

· 27° séance et suite du Concours général, le jeudi 24 septembre 1885, à 9 heures du matin, eu Stand de l'École de cavalerie.

Le Capitaine-Président , G. Doussain.

Publications de mariage.

Jean-Aimé Bonnisait, cavalier de manège, de Saumur, et Prudence-Honorine Jolly, sans profession, de la Boisnière (Deux-Sèvres).

Léonard Breton, scieur de long, et Marguerite-Marie Nail, sans profession, tous deux de Saumor. Charles Maillé, coiffeur, et Florentine Loison.

sans profession (veuve), tous deux de Saumur. Félix Alfred David, employé de commerce, de Saumur, et Léonie-Polchérie Guillon, domestique, de Thurageau (Vienne).

Auguste Péraudeau, chapeletier (veuf), et Augustine Gurin, chapeletière (veuve), tous deux de

Louis Clair-Georges Doursnel, négociant, de Saumur, et Marie-Louise Joséphine Hamelin, sans profession, d'Alloones.

Nous recommandons les Patés de gibiers truffés (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. -Cette maison va recevoir sous peu de jours les Pâtés de foies gras de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

THÉATRES D'ANGERS

ANNÉE THÉATRALE 1885-86

Direction: Jules BRETON

KAISGN.

Administration

MM. Streliski, régisseur général, metteur en scène de l'opéra. - Leprin, régisseur, melleur en scène de la comédie et du drame, parlant au public. — Asmire, deuxième régisseur. — Gustave Lelong, premier chef d'orchestre. — Laffage et Prys, deuxièmes chefs d'orchestre, premiers au Prys, deuxièmes chefs d'orchestre, premiers au besein. — Meiner, pianiste-accompagnateur. — Lynen, répétiteur des chœurs (hommes). — Langavert, répétiteur des chœurs (femmes). — Eugène, bibliethécaire. — Bodet, contrôleur en chef, préposé à location. — Coutant, contrôleur. — Chouanet, chef machiniste. — Mmes Gaillé et Elisa Chouanet, costumières. — MM. Normandin, coiffean des hommes — Valentin, coiffean des hommes — Valentin, coiffean des dames feur des bommes. — Valentin, coiffeur des dames. — Audoin et Brouard, souffleurs. — Auguste Crosnier, accessoiriste.

Opéra-comique, traductions

Gestoël, premier ténor en tous genres. Noe Cadoau, deuxième ténor léger, premier au

Dechesne, baryton, Neveu (de l'Opéra et de l'Opéra-Comique),

première basse. Rondeau, deuxième basse. Labranche, laruette.

Hennesse, dauxième trial. Démon, troisième ténor. Pascaud, troisième basse. Desrousseau, des troisièmes basses.

Lombard, coryphée ténor. Noël, coryphée taille. Allemand et Guiraud, coryphées basses. rathrophistry and the

Dorian, première chanteuse légère en tous genres.
De Vita, première chanteuse contralto, les

Mathilde Dulaurens, première dugazon, jeune Rita Lelong, mère dugazon, jeune mère duga-

Van der Meiren, deuxième dugazon. Marguerite Joissant, deuxième dugazen. Savigny, des deuxièmes dugazens. Allain, des duègnes. Besuf, coryphée, premier dessus. Feuillerat, coryphée, premier dessus. Dupuis, coryphée, deuxième dessus. Guilmain, ceryphée, deuxième dessus.

Neë Cadeau, premier ténor Dechesne, baryton. Rondeau, basse bouffe. Ometz, premier trial, tenor comique. Labranche, laruette. Lepriq, des comiques, trial. Hennesse, deuxième trial. Allain, des grimes. Derousseau, des grimes. Asmire, corypée.

Dulaurens, première chanteuse. Cantrelle, duègne, Desclauzas. Van der Meirein, deuxième chanteuse. Marguerite Joissant, deuxième chanteuse. Savigny, dugazon. Allain, duègne comique. Hennesse, des soubrettes.

Ténors: MM. Demon, Lombard, Donval, Hennesse, Van der Meiren, Luneau, L. Leprin fils.

Tailles: MM. Asmire, Noël, Etienne, Hertz.

Deuxièmes basses: MM. Pascaud, Derousseau, Dewick, Van Bets. Premières basses: MM. Allemand, Guiraud,

Cherrier, Hermann.

Premiers dessus: Mmes Boeuf, Feuillerat, Van der Meiren, Dewick, Noël, Hennesse.

Dewickers dessus: Mmes Dupuis, Donval, Guilmain, Guiraud, Van Bets, Recurt.

Drame, comédie, vaudeville

Joissant, grand premier rôle en tous genres; Raphaëll, fort jeune premier rôle; Mosnier, jeune premier rôle; Recurt, grand troisième rôle; Allaio, premier rôle marqué, père noble; Allemand, jeune troisième rôle, rôle de genre; Labranche, grand premier comique; Ametz, premier comique en tous genres; P. Leprin, premier comique jeune; Hennesse, second comique;
Asmire, des amoureux comiques; Leprin fils, des amoureux comiques; Heriz, des rôles de genre. Ragène, des seconds comiques. Luneau, utilité.

Joissant, grand premier rôle en tous genres ; Noëlha Stroecker, fort jeune premier rôle; Savigny, première ingénuité, jeune première; Colson, première soubrette; Cautrelle, première duègne; Bécangère (des Variétés), des jeunes premiers

rôles, des coqueltes. Marguerite Joissant, seconde ingénuité; Allain, deuxième duègae; Lucienne, grande utilité. Hennesse, des soubrettes;

Lucile et Alice, utilités, Orchestre du théâtre.

Premiers violons: MM. Lynen, Dispa, Meiner, Fracassini, Debraz, Jehin. Deuxièmes violons : MM. Prys, Bertrand fils, Ba-

gnoli jeune, Van-Erps.
Altos: MM. Dequinze, Langevert.
Violoncelles: MM. Weber, Wuille, Nucci.
Contrebasses: MM. Buti, Kregersmann, Thom-

Flûtes: MM. Gorio, Buysse.
Hautbeis: MM. Dejean, Werbrugghe.
Clarinettes: MM. Molé, Videl.
Bessons: MM. Bailly, Eckmann.
Cors: MM. Devillers, Bossy, Lhoest, Austruy.
Trompettes: MM. Evrard, Bertrand père.
Trombones: MM. Rikir, Roba, Lotz.
Timbales: M. Boulard. Timbales : M. Boulard. Grosse caisse : M. Choisteau. Harpiste: M. Navone. Chef d'orchestre : M. Gustave Lelong.

La saison théâtrale commencera à Angers le jeudi 1er octobre 1885, pour finir fin mars 1886. wille cent france, or

Warché de Saumur du 19 Septembre

A Davids	-	WINDS TRUMBLE	H Simil
Blé nouveau (l'h.)		Huilede noix. 50	125 -
From. 1" q. (l'h.)		Graine trelle 50	1 1020000
Froment (l'h.) 77	1224 842	- lin 50	1870 961
Halle, moyn') 77	15 26	- luzerne 50	oditta empl
Seigle 75	11 n	Foin (dr. c.) 780	70 —
Orge 65	10 75	Luzerne - 780	70 p
Avoine h. bar. 50	8 50	Paille - 780	40 -
Fèves 75		Amandes 50	enguotti
Pois blancs . 80		Cire jaune. 50	
- rouges . 80	30 -	Chanvres 1re	73310/00
Colza 65		qualité(52 k.500)	assertion.
Chenevis 50		2° — —	
Farine, culas, 157	43 -	S. HARYTAKI BE	

Avis aux conservateurs.

L'administration de la Lanterne d'Arlequin ose faire un nouvel appel aux conservateurs en faveur de la propagande par la presse. Il faut imiter les républicains et répandre la bonne presse à profusion. La presse est actuellement le levier le plus puissant pour soulever les masses.

A côté des journaux locaux, auxquels il faut accorder une grande partie des ressources dont dispose le parti conservateur, il faut placer une petite revue humoristique, mordante, vive, alerte, illustrée, à bon marché, comme la Lanterne d'Arlequin, que nos ouvriers et nos paysans lisent avec tant de plaisir. C'est celle vaillante publication qu'il faut répandre à profusion. Et cela coûle si peu l Il suffit de quelques francs, de quelques sous par semaine, pour en foire cadeau aux braves gens qui ne pensent pas à acheter des journaux, et auxquels on distribue gratis de mauvaises feuilles qu'ils repousseront dès qu'on aura su leur mettre de bons journaux entre les mains.

Mildel-de-Ville de Secoure,

BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la cella-boration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indis-pensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles.-Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la facon de les préparer et de les administrer ; - Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; -L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une

large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médecine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes: - On peut s'abonner à l'ouvrage complet recu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 FRANCS. -(La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en sera la demande.)

En vente la 30° série.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C10, rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRED JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière , lingère et modiste , en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute per-sonne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cio, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS : 1re édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.;

douze mois, 14 fr.

4º édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairie des

Journal mensuel de l'Enfance

LA JEUNE MERE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER AGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier age, le journal La Jeune Mère a été honoré de nombreuses récompenses; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort ap-

Tous les abonnements partent du 1er jan. vier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la de-

S'àdresser aux bureaux de l'Echo Saunt. Rois, 4, place du Marché-Noir, Saumur.



CHOCOLAT MENIER

Éviter les contrefaçons

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, proprietaire-gerant.

et raccommodages.

Etudes de M° COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, nº 11.

Et de Mº PINAULT, notaire à Saumur.

HE WOOD REPORT

Aux enchères publiques, En seize lots,

Avec faculté de réunir plusieurs iots en un seul,

Le dimanche 27 septembre 1885, à une heure, en la mairie d'Allonnes, et par le ministère de Me PINAULT, notaire à Saumur,

LA BELLE FERME

DU REDOUET

RT SES DEPENDANCES

Comprenant:

Bâtiments d'habitation et d'exploitation de la ferme du Redouet, sise près le bourg d'Allonnes :

Deuze morceaux de terres et vi-Et six prés, dont l'un avec pièce

d'eau, en face les bâliments de la ferme du Redouet. Total des mises à prix: treize

mille cent francs, ci. 13,100 Ces immeubles sont situés commune d'Allonnes, près Saumur,

Ils dépendent de la faillite de M. Emile RAIMBAULT, ancien marchand de rouenneries à Saumur, et sont à vendre en nu-propriété seulement, car ils sont grevés de l'usufruit de M. Clémentine Gallé, veuve de M. Louis Mauriceau, ladite dame âgée de 70 ans, propriétaire, demeurant à

Allonnes. Pour plus amples renseignements, s'adresser :

A M° DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, n° 11, à M° PINAULT, notaire, et à M. Bonneau, syndic, rue d'Alsace, à Saumur.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN Grand'Rue, no 1, maison Larde.

LOUER

PRÉSENTEMENT

APPARTEMENT MEUBLÉ Au 2º étage.

5, rue Dupetit - Thouars. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adreseer, 3, rue Beaurepaire.

LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, écurie et remise, avec ou sans jardin, située au Marronnier.

S'adresser à M. Touchais, rue des Saulais.

LOUER

MAISON

AVEC ÉCURIE

Située rue des Païens, n° 14. S'adresser au bureau du journal.

> A CÉDER DE SUITE Pour cause de décès,

Un don Alelier de menuiserie

Bien achalande, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, adresser à Mm. veuve RENOUABD, à Saint-Clément.

A CÉDER BON CAFE

Situé au centre de la ville. Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

TINE CATE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

ELOD TUBE ES

PRESENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, selle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bi-(554) lange, 24.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Gorbert, au pavillon, rue des Capucios.

VENDRE

A L'AMIABLE

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

1º La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares. 2º La coupe de Bonne-Nouvelle,

contenant 1 hectare 64 ares. 3º Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. Volland, régisseur.

A VENDRE CHIEN EPAGNEUL

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clien-tèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouyeaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A VENDRE

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécaui-cien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70

rouge supérieur à 100 francs ; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 Des échantillons sont envoyés sur

demande.

demande un clerc se destinant su notariat.

La maison P. FOUCHER, à Seu-mur, demande un apprenti pour la Bonneterie Mercerie.

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée

pour la lingerie et travaux de coulurs

S'adresser au bureau du journal.

Me PINAULT, notaire à Saumar,

MERCERIE EN GROS Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti

LA FEMME ET LA FAMILIE

Journal des jeunes personnes Sous la direction de Mile Julie Gourant

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annates ni gravures..... 6 h. La même, avec annexes, gravutes. modes, patrons, dessios, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.



Certifie par l'imprimeur soussigné.

GARES SAUMUR CHEMINS FER

LETAT Ligne d'Orléans LIGNE DE BOURGUEIL - SAUNU MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - BOURGUEIL SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct matin matin matin soir. soir. soir. Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. matin soir. Mixte Mixte Mixte Mixte soir. soir. matin matin matin soir. soir. matin (s'arrête à la Possonnière) Saumur. . 6 05 7 24 8 40 1 15 3 50 7 45 Montreuil. 6 49 9 45 1 58 Chacé. . . 6 15 7 32 8 56 1 24 4 02 7 55 Brézé. . . 7 04 10 10 2 08 Brézé. . . 6 23 7 39 9 10 1 32 4 13 8 03 Chacé. . . 7 12 10 26 3 16 Montreuil. 6 39 7 52 9 27 1 46 4 30 8 19 Saumur. . 7 23 10 39 3 28 matin matin soir. soir. 5 04 5 ±0 8 30 11 10 matin, omnibus-mixte. 8 21 12 48 4 44 Bourgueil. Saumur 3 26 soir, 5 33 9 06 1 25 6 56 Portboule. 5 42 9 15 1 34 7 05 Saumur. PortBoulet express. 32 5 40 9 06 11 39 || Bourgueii. POITIERS - MONT omnibus (s'arrête à Angers). MONTREUIL - POITIERS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR venant d'Angers. DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. Omn. | Mixte omnibus. Mixte Omn. Omn Mixte ! matin . soir. express. soil. soir. soir. matin matin soir 8 35 omnibus-mixte. 1 55 Montreuil soir. Neuville Mirebeau 9 51 8 4 3 54 7 45 7 57 Thouars (départ) 3 50 Saumur. (depart) Montreuil-Bellay omnibus (s'ar. à Tours) 8 37 Brion-s-Thouet 9 13 9 21 9 45 4 50 5 58 1 19 8 41 6 53 7 55 express-poste. Mirebeau 6 07 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 7 02 Lernay Brion-s.-Thougt Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. 10 38 Politiers Saumur (arrivée)

Thouars (arrivée)